
Le 30 septembre 2021

‘Par système de dépôt électronique’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017**
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable /
Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (CTBM)

Chère Consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de paiement de frais en lien avec sa participation à l'examen de la *Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (CTBM)* déposée dans le cadre du dossier en objet.

Tel que requis par la Régie dans la décision procédurale D-2021-094¹, les frais encourus pour l'examen de cette demande ont été établis de manière distincte afin de se refléter dans la demande de frais ci-jointe.

Une demande de renseignements (no. 3)² a été transmise à Énergir et suite à l'analyse de la preuve au dossier, un rapport exprimant les recommandations du GRAME a été déposé, en versions caviardée³ et confidentielle⁴. Enfin, une argumentation écrite a également été soumise, tel que prévu par la Régie dans l'échéancier établi dans la décision D-2021-094⁵.

¹ A-0281, D-2021-094, par. 11

² C-GRAME-0093

³ C-GRAME-0095

⁴ C-GRAME-0096

⁵ A-0281, D-2021-094, par. 15

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘
Avocate / Lawyer

Le GRAME soumet que le total de sa demande de frais en lien avec sa participation à l'étude de la demande d'Énergir est raisonnable et demande respectueusement à la Régie de lui en octroyer le remboursement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir